

RCS : EPINAL
Code greffe : 8801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1962 B 50013
Numéro SIREN : 775 717 960
Nom ou dénomination : SOCIETE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE LORRAINE

Ce dépôt a été enregistré le 04/02/2019 sous le numéro de dépôt 487

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
EPINAL

RECEPISSE DE DEPOT

1 Place Foch
88000 EPINAL

Tél : 03 29 34 33 76

ACD
7 RUE ROLAND THIERY
ZAC DE LA ROCHE
88000 EPINAL

V/REF :
N/REF : 62 B 50013 / 2019-B-487

Le greffier du tribunal de commerce d'Epinal certifie qu'il a reçu le 04/02/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/06/2018.

Concernant la société

SOCIETE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE LORRAINE
Société par actions simplifiée
19 avenue de la Fontenelle
88100 Saint-Dié-des-Vosges

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-487 le 04/02/2019
R.C.S. EPINAL 775 717 960 (62 B 50013)

Fait à EPINAL le 04/02/2019,
LE GREFFIER



Désignation de l'entreprise : SAS SOFILOR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 19. Av. de la Fontenelle		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 7 7 5 7 1 7 9 6 0 0 0 0 1 4		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N, clos le, 30062018						
		N-1 30062017						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
ACTIF IMMOBILISE *	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	36 744	35 783	961	1 687
		Fonds commercial (1)	AH	AI	339 230		339 230	339 230
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	3 250		3 250	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	37 000		37 000	37 000
		Constructions	AP	AP	333 000	75 434	257 566	274 216
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	5 066	4 364	703	896
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	305 240	265 115	40 125	52 167
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
Créances rattachées à des participations		BB	BC					
Autres titres immobilisés		BD	BE					
Prêts		BF	BF					
Autres immobilisations financières *		BH	BI					
TOTAL (II)		BJ	BK	1 059 529	380 695	678 834	705 196	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ	52 298		52 298	58 066
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	CREANCES	Marchandises	BT	BU				
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	1 223 141	201 987	1 021 154	1 028 358
	DIVERS	Autres créances (3)	BZ	CA	92 351		92 351	78 376
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	161 069	1 793	159 275	90 000
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	403 103		403 103	706 441	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	23 646		23 646	23 036	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 955 607	203 780	1 751 827	1 984 276	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CC	IA	3 015 136	584 475	2 430 661	2 689 472	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2 BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise SAS SOFILOR		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 360 000)	DA	360 000	360 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	221 030	221 030
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	36 000	36 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	346 655	336 289
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	212 034	211 366
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	1 175 719	1 164 685
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TO TAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		233 545
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		233 545
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	112 381	155 684
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	4 004	2 695
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	227 062	234 883
	Dettes fiscales et sociales	DY	500 050	493 787
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	20 448	23 642
Compte régul.	EB	390 996	380 552	
TO TAL (IV)	EC	1 254 942	1 291 242	
Ecart de conversion passif * (V)	ED			
TO TAL GENERAL (I à V)	EE	2 430 661	2 689 472	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 186 836	1 178 927
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SOFILOR		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens* services *	FD	FE	FF			
		FG	FH	FI	2 600 752	2 646 201	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	2 600 752	2 646 201	
	Production stockée *			FM	(5 768)	(11 410)	
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	4 000	9 287	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	224 009	231 376	
	Autres produits (1) (11)			FQ	64	7	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 823 056	2 875 462
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	1 028 834	974 830	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	51 953	60 742	
	Salaires et traitements *			FY	899 011	966 236	
	Charges sociales (10)			FZ	326 922	365 862	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	30 745	33 287
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	117 652	152 196
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	42 841	26 808	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 497 958	2 579 960	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	325 098	295 503	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	491	1 411	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	1 458		
	Total des produits financiers (V)			GP	1 949	1 411	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	1 793		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	4 445	5 125	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	6 238	5 125	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(4 289)	(3 714)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	320 809	291 789	

Désignation de l'entreprise SAS SOFILOR		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 2 422	7 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC 233 545	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 235 967	7 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 85	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 264 345	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 264 430	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (28 463)	7 000
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 80 312	87 423
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 3 060 972	2 883 873
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 2 848 938	2 672 507
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN 212 034	211 366
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { - produits de locations immobilières - produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K 1 573	1 340
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1 61 152	59 202
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Différence charges à payer			
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	264 430	235 967	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs			

Etats financiers au 30/06/2018

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 430 661 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 3 060 972 euros et un total **charges** de 2 848 938 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 212 034 euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2017** et finit le **30/06/2018**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en appliquant les dispositions des règlements N° 2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatifs aux actifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- | | |
|--|------------|
| - Agencements, Aménagements, Installations : | 5 à 10 ans |
| - Matériel de transport | 4 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | 3 à 10 ans |
| - Mobilier de bureau | 5 à 10 ans |

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Participations, autres titres immobilisés , valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute , une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les encours sont évalués en fonction de l'avancement des travaux.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

L'entreprise a bénéficié d'un C I C E de 41 184 € euros au titre de l'année 2017.
Il sert à conforter les fonds propres et réaliser des investissements.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2018
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virement p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2018
			Réévaluations	Acquisitions	Virement p.à p.	Cessions	
	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	375 973		3 250			379 223
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	375 973		3 250			379 223
CORPORELLES	Terrains	37 000					37 000
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	333 000					333 000
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 066					5 066
	Instal., agencement, aménagement divers	199 123					199 123
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	104 983		1 134			106 117
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	679 172		1 134			680 306
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	TOTAL	1 055 145		4 384			1 059 529

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2018
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	35 056	727		35 783
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35 056	727		35 783
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	58 784	16 650		75 434
Instal technique, matériel outillage industriels	4 170	193		4 364
Autres Instal., agencement, aménagement divers	163 802	6 780		170 582
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	88 137	6 395		94 532
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	314 893	30 019		344 912
TOTAL	349 949	30 745		380 695

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	30/06/2018	Observations
	Acheté	19 712
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués	319 518	
Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL	339 230	

ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros	30/06/2018	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances		74 634		
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes reçus sur commandes		1 573		
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		143 160		
Autres dettes				

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		30/06/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 500,00	240,0000	360 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		1 500,00	240,0000	360 000,00

--

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		30/06/2018
Total des Produits à recevoir		102 101
Autres créances clients <i>CLIENTS FACTURES A ETABLIR.</i>	93 483	93 483
Autres créances <i>DIVERS PRODUITS A RECEVOIR.</i>	8 618	8 618

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2018

Total des Charges à payer		216 382
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INT.COURUS S/EMP.ETB.CREDIT.</i>	67	67
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FRS.FACT.NON PARVENUES.</i>	57 487	57 487
Dettes fiscales et sociales <i>PROV.POUR CONGES.A PAYER</i> <i>PROVISION POUR PRIMES</i> <i>CHARGES SOCIALES SUR CP</i> <i>PROVISION CH SOCIALES / PRIMES</i> <i>CHARGES FISCALES SUR CP</i> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	92 924 1 050 36 197 525 2 258 9 274	142 228
Autres dettes <i>DIVERS CHARGES A PAYER.</i>	16 600	16 600

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			23 646
assurances		10 920	
consommables		1 704	
maintenance matériel et logiciel		4 996	
abonnements documentation		2 034	
médecine du travail		1 053	
cotisations		2 939	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			23 646

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		30/06/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		4	
	Professions intermédiaires			
	Employés		23	
	Ouvriers			
	TOTAL		27	

--

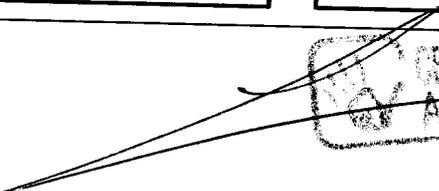
ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/06/2018

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties BNP - PRIVILEGE PRETEUR DENIERS SUR EMPRUNT 300000 € capital restant à rembourser : 112 314,81 €		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés valeur actuelle probable des indemnités à verser : 219 014 € dette actuarielle : 96 039 € Fonds constitué : contrat indemnités de fin de carrière au 30 juin 2018 : 75 543, 09 €	20 496	
Autres engagements	20 496	
Total des engagements financiers (1)	20 496	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		


 SOCIÉTÉ COMPTABLE
 & ORIGINAL

**“SOCIETE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE LORRAINE”
SOFILOR**

**Société Par Actions simplifiée
Au capital de 360.000 Euros
Siège social : 19 Avenue de la FONTENELLE
88100 - SAINT DIE DES VOSGES**

RCS EPINAL 775 717 960

--oOo--

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 18 DECEMBRE 2018**

PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT ET RESOLUTION ADOPTEE

I-PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L’Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d’affecter le bénéfice de l’exercice clos le **30 juin 2018** s’élevant à **212.033,98 €** comme suit :

Bénéfice de l’exercice	212.033,98 €
Compte « Réserves statutaires » antérieur	+ 346.654,95 €
A la disposition des associés	558.688,93 €
Distribution de dividendes soit 125 Euros par action	- 187.500,00 €
Le solde, soit	371.188,93 €

Affecté au compte “Réserves statutaires”

De ce fait, le compte « Réserves statutaires » passe d’un solde créditeur de 346.654,95 euros à un solde créditeur de 371.188,93 euros.

Les dividendes seront mis en paiement au cours **du mois de janvier 2019**.

Le régime fiscal applicable aux dividendes est le suivant :

- les dividendes seront soumis au taux forfaitaire unique d’imposition des revenus mobiliers de 30 % s’agissant d’une distribution au profit de personnes physiques, soit 12,8% au titre de l’impôt sur le revenu et 17,2% au titre des prélèvements sociaux.

Les dividendes versés aux personnes physiques seront donc précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivant :

- ✦ d’un prélèvement social obligatoire de 17,2 %,
- ✦ d’un prélèvement au taux de 12,8 % pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en

France (article 117 quater nouveau du Code général des impôts). Pour le calcul de ce prélèvement, les revenus sont retenus pour leur montant brut. Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année, tel que défini au 1° du IV de l'article 1417, est inférieur à 50 000 Euros pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75 000 Euros pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensés de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater. Ce prélèvement s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.

- Toutefois, ces dividendes étant éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI à hauteur de 500 €, les personnes physiques pourront néanmoins, lors de leur déclaration de revenus, opter pour l'application de cet abattement et l'imposition des revenus suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

- Ces dividendes ne sont éligibles à aucun abattement, ni à aucun prélèvement social, à hauteur de 187.000 €, s'agissant d'une distribution au profit de personne morale.

L'Assemblée Générale prend ensuite acte des distributions suivantes de dividendes au titre des trois précédents exercices :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes servis</u>	<u>Montant éligible à abattement</u>
2016/17	201.000 €	oui à hauteur de 536 € Non à hauteur de 200.464 €
2015/16	201.000 €	oui à hauteur de 536 € Non à hauteur de 200.464 €
2014/15	201.000 €	oui à hauteur de 670 € Non à hauteur de 200.330 €

II-RESOLUTION ADOPTEE

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **30 juin 2018** s'élevant à **212.033,98 €** comme suit :

Bénéfice de l'exercice	212.033,98 €
Compte « Réserves statutaires » antérieur	+ 346.654,95 €
A la disposition des associés	558.688,93 €
Distribution de dividendes soit 125 Euros par action	- 187.500,00 €
Le solde, soit	371.188,93 €
Affecté au compte "Réserves statutaires"	

De ce fait, le compte « Réserves statutaires » passe d'un solde créditeur de 346.654,95 euros à un solde créditeur de 371.188,93 euros.

Les dividendes seront mis en paiement au cours **du mois de janvier 2019**.

Le régime fiscal applicable aux dividendes est le suivant :

- les dividendes seront soumis au taux forfaitaire unique d'imposition des revenus mobiliers de 30 % s'agissant d'une distribution au profit de personnes physiques, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% au titre des prélèvements sociaux.

Les dividendes versés aux personnes physiques seront donc précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivant :

- ✦ d'un prélèvement social obligatoire de 17,2 %,
- ✦ d'un prélèvement au taux de 12,8 % pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France (article 117 quater nouveau du Code général des impôts). Pour le calcul de ce prélèvement, les revenus sont retenus pour leur montant brut. Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année, tel que défini au 1° du IV de l'article 1417, est inférieur à 50 000 Euros pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75 000 Euros pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensés de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater. Ce prélèvement s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.

- Toutefois, ces dividendes étant éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI à hauteur de 500 €, les personnes physiques pourront néanmoins, lors de leur déclaration de revenus, opter pour l'application de cet abattement et l'imposition des revenus suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

- Ces dividendes ne sont éligibles à aucun abattement, ni à aucun prélèvement social, à hauteur de 187.000 €, s'agissant d'une distribution au profit de personne morale.

L'Assemblée Générale prend ensuite acte des distributions suivantes de dividendes au titre des trois précédents exercices :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes servis</u>	<u>Montant éligible à abattement</u>
2016/17	201.000 €	oui à hauteur de 536 € Non à hauteur de 200.464 €
2015/16	201.000 €	oui à hauteur de 536 € Non à hauteur de 200.464 €
2014/15	201.000 €	oui à hauteur de 670 € Non à hauteur de 200.330 €

Cette résolution est adoptée à

"l'unanimité"

Certifié conforme
à l'original



**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

concernant

SOFILOR
Société par Actions Simplifiée
au capital de €. 360.000,-
19 Avenue de la Fontenelle
88100 SAINT-DIE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

Période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

Mesdames et Messieurs les Associés,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire en date du 13 décembre 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFILOR SAS relatifs à l'exercice clos le 30.06.2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous avons estimé que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes, sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01.07.2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimerons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. **VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V. **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

VI. **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs, et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

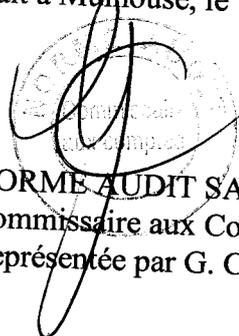
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels, et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mulhouse, le 11 décembre 2018


NORME AUDIT SAS
Commissaire aux Comptes
Représentée par G. CHAPUIS

1 BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : **SAS SOFILOR**

Adresse de l'entreprise : **19. Av. de la Fontenelle**

88100 SAINT DIE DES VOSGES

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * **12**

Durée de l'exercice précédent * **12**

Numéro SIRET * **7 7 5 7 1 7 9 6 0 0 0 0 1 4**

Néant *

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, Net 3 30062018	N-1 Net 4 30062017				
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB						
		Frais de développement *	CX						
		Concessions, brevets et droits similaires	AF						
		Fonds commercial (1)	AH	36 744	35 783	961			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	339 230		1 687			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	3 250		339 230			
		Terrains	AN			3 250			
		Constructions	AP	37 000					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	333 000	75 434	37 000	37 000		
		Autres immobilisations corporelles	AT	5 066	4 364	257 566	274 216		
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	305 240	265 115	40 125	52 167		
		Avances et acomptes	AX						
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS					
			Autres participations	CU					
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB					
			Autres titres immobilisés	BD					
			Prêts	BF					
			Autres immobilisations financières *	BH					
			TOTAL (II)	BJ	1 059 529				
			ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		380 695	678 834
En cours de production de biens	BN								
En cours de production de services	BP								
Produits intermédiaires et finis	BR	52 298				52 298	58 066		
Marchandises	BT								
ACTIF CIRCULANT	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes			BV				
		Clients et comptes rattachés (3) *			BX	1 223 141	201 987	1 021 154	1 028 358
		Autres créances (3)			BZ	92 351		92 351	78 376
		Capital souscrit et appelé, non versé			CB				
ACTIF CIRCULANT	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)			CD	161 069			
		Disponibilités	CF	403 103	1 793	159 275	90 000		
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	23 646		403 103	706 441		
		TOTAL (III)	CJ	1 955 607					
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		203 780	1 751 827	1 984 276			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN							
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	3 015 136						
		IA	584 475	2 430 661	2 689 472				
Renvois : (1) Dont droit au bail:		CP							
Clause de réserve de propriété: *									
				(3) Part à plus d'un an :	CR				



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Stocks :

Créances :

Désignation de l'entreprise SAS SOFILOR		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :360 000.....)	DA	360 000	360 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	221 030	221 030
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	36 000	36 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	346 655	336 289
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	212 034	211 366
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 175 719	1 164 685
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		233 545
	TOTAL (III)	DR		233 545
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	112 381	155 684
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	4 004	2 695
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	227 062	234 883
	Dettes fiscales et sociales	DY	500 050	493 787
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	20 448	23 642
Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB	390 996	380 552	
TOTAL (IV)	EC	1 254 942	1 291 242	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 430 661	2 689 472	
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 186 836	1 178 927	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	Exercice (N-1)	
Désignation de l'entreprise : SAS SOFLOR									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	2 600 752	FH		FI	2 600 752	2 646 201	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 600 752	FK		FL	2 600 752	2 646 201	
	Production stockée *					FM	(5 768)	(11 410)	
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	4 000	9 287	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	224 009	231 376	
	Autres produits (1) (11)					FQ	64	7	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 823 056	2 875 462
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 028 834	974 830	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	51 953	60 742	
	Salaires et traitements *					FY	899 011	966 236	
	Charges sociales (10)					FZ	326 922	365 862	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	30 745	33 287
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	117 652	152 196
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
Autres charges (12)					GE	42 841	26 808		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 497 958	2 579 960	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	325 098	295 503	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	491	1 411	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	1 458		
Total des produits financiers (V)						GP	1 949	1 411	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	1 793		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 445	5 125	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	6 238	5 125	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 289)	(3 714)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	320 809	291 789	



4 **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Désignation de l'entreprise SAS SOFILOR		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 2 422	7 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC 233 545	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 235 967	7 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 85	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 264 345	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 264 430	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (28 463)	7 000
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 80 312	87 423
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 3 060 972	2 883 873
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 2 848 938	2 672 507
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN 212 034	211 366
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK 1 573	1 340
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1 61 152	59 202
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Différence charges à payer			
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	264 430	235 967	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs			



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 430 661 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 3 060 972 euros et un total charges de 2 848 938 euros, dégageant ainsi un résultat de 212 034 euros.

L'exercice considéré débute le 01/07/2017 et finit le 30/06/2018.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en appliquant les dispositions des règlements N° 2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatifs aux actifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- Agencements, Aménagements, Installations :	5 à 10 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
- Mobilier de bureau	5 à 10 ans



Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les encours sont évalués en fonction de l'avancement des travaux.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

L'entreprise a bénéficié d'un C I C E de 41 184 € euros au titre de l'année 2017.
Il sert à conforter les fonds propres et réaliser des investissements.



Immobilisations

Etat exprimé en euros

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virent p à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	375 973		3 250			379 223
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	375 973		3 250			379 223
CORPORELLES	Terrains	37 000					37 000
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	333 000					333 000
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 066					5 066
	Instal., agencement, aménagement divers	199 123					199 123
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	104 983		1 134			106 117
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	679 172		1 134			680 306	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
TOTAL		1 055 145		4 384			1 059 529



Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2018
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	35 056	727		35 783
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35 056	727		35 783
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	58 784	16 650		75 434
Instal technique, matériel outillage industriels	4 170	193		4 364
Autres Instal., agencement, aménagement divers	163 802	6 780		170 582
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	88 137	6 395		94 532
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	314 893	30 019		344 912
TOTAL	349 949	30 745		380 695

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	30/06/2018	Observations
Acheté	19 712	
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	319 518	
TOTAL	339 230	



ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros	30/06/2018	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances		74 634		
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes reçus sur commandes			1 573	
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			143 160	
Autres dettes				



ANNEXE - Élément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		30/06/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 500,00	240,0000	360 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		1 500,00	240,0000	360 000,00



ANNEXE - Élément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2018

Total des Produits à recevoir		102 101
Autres créances clients <i>CLIENTS FACTURES A ETABLIR.</i>	93 483	93 483
Autres créances <i>DIVERS PRODUITS A RECEVOIR.</i>	8 618	8 618



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		30/06/2018
Total des Charges à payer		216 382
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INT.COURUS S/EMP.ETB.CREDIT.</i>	67	67
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FRS.FACT.NON PARVENUES.</i>	57 487	57 487
Dettes fiscales et sociales <i>PROV.POUR CONGES.A PAYER</i> <i>PROVISION POUR PRIMES</i> <i>CHARGES SOCIALES SUR CP</i> <i>PROVISION CH SOCIALES / PRIMES</i> <i>CHARGES FISCALES SUR CP</i> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	92 924 1 050 36 197 525 2 258 9 274	142 228
Autres dettes <i>DIVERS CHARGES A PAYER.</i>	16 600	16 600



ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			23 646
assurances		10 920	
consommables		1 704	
maintenance matériel et logiciel		4 996	
abonnements documentation		2 034	
médecine du travail		1 053	
cotisations		2 939	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			23 646



ANNEXE - Élément 13

Effectif moyen

	30/06/2018	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures		4	
Professions intermédiaires			
Employés		23	
Ouvriers			
TOTAL		27	



ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/06/2018

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties BNP - PRIVILEGE PRETEUR DENIERS SUR EMPRUNT 300000 € capital restant à rembourser : 112 314,81 €		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés valeur actuelle probable des indemnités à verser : 219 014 € dette actuarielle : 96 039 € Fonds constitué : contrat indemnités de fin de carrière au 30 juin 2018 : 75 543, 09 €	20 496	
Autres engagements	20 496	
Total des engagements financiers (1)	20 496	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

